



PROJET D'IMPLANTATION DU PORT MÉTHANIER À CACOUNA

MÉMOIRE PRÉSENTÉ PAR
L'OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE RIVIÈRE-DU-LOUP
LORS DES CONSULTATIONS DU BAPE DU 14 JUIN 2006.

Les représentants de l'Office du tourisme et des congrès de Rivière-du-Loup sont heureux de présenter un mémoire dans le cadre des audiences publiques du BAPE concernant le projet d'implantation d'un port méthanier à Cacouna.

Notre organisme a le mandat d'assurer l'information touristique, la commercialisation des produits et attraits touristiques, le développement du tourisme sous toutes ses formes et le soutien technique aux membres.

Ainsi, 196 membres représentant le milieu de l'hébergement, de la restauration, des attraits, de gestionnaires d'équipements touristiques et de gens d'affaires sont membres et opèrent partout sur le territoire de la MRC.

Intérêt porté au projet

Le site d'implantation du port méthanier, tout en étant dans un secteur identifié à cet effet, est situé près d'un milieu touristique en effervescence et déjà reconnu par le promoteur et le milieu. En plus du site ornithologique situé près du port, plusieurs organismes et utilisateurs de services touristiques interviennent dans le secteur :

- Route verte et L'Estuaire : cyclisme
- Route bleue : kayak, canot
- Parc marin
- Croisières
- Route des navigateurs (panorama)
- Route nautique (navigation de plaisance)

Donc, pour les intervenants touristiques, ce secteur est névralgique tant au niveau des touristes, des sportifs et des amateurs d'observation des espèces fauniques et mammifères.

Pour nous, les considérations d'ordre environnemental et de son respect sont essentiels pour protéger les milieux naturels récréo-touristiques. Par conséquent, cette consultation, par le biais des audiences du BAPE, est pour nous déterminante. Nous ne sommes pas des spécialistes de tous les sujets abordés lors du processus, mais nous nous en remettons aux résultats des intervenants spécialisés dans chacune des sphères et aux conclusions qui en seront faites.

Nos préoccupations

- Nous croyons que le développement du secteur de Cacouna doit tenir compte de l'accessibilité et de la sécurité des usagers des différents services touristiques dont le kayakiste, le cycliste, le randonneur, ornithologue et autres. Ce processus doit être préservé tant au niveau de la construction et l'aménagement du site que lors de l'opération.
- Plusieurs activités convergent dans ce secteur, et il faudra prendre en considération la circulation des touristes de passage et lors des activités et événements reliées aux attraits se déroulant au niveau local, régional et provincial.
- Il faudra s'assurer que la réalisation du projet se fasse sans impacts majeurs au niveau des opérations des organismes de développement et des gestionnaires des attraits concernés.

Nos suggestions

Au départ, nous sommes satisfaits du processus de consultation mise en place par Énergie Cacouna tout au long de la démarche. Nous croyons qu'ils ont procédé en « bon citoyen corporatif », et d'ailleurs, notre organisme fut invité régulièrement à y participer. Nous tenons également à souligner les ententes conclues entre le promoteur et le milieu politique, affaires et associatifs.

Nous suggérons :

- Qu'Énergie Cacouna s'implique de façon active aux différentes tables de développement et de concertation dans la MRC;
- Qu'Énergie Cacouna soit partie prenante à la réalisation d'un attrait touristique sur le gaz naturel (provenance, composante, ses utilités, ses opérations, ses avantages). Cet attrait permettrait de mettre en lumière la démythification d'un port et assurerait un maillage entre l'utilité de celui-ci et les besoins touristiques (services sanitaires, salle de projection, interprétation, sécurité...). De plus, cette initiative permettrait d'harmoniser l'opération du port méthanier et les opportunités du milieu à bien accueillir les touristes;
- Que nous puissions avoir des liens professionnels avec les experts engagés par Énergie Cacouna pour actualiser davantage le secteur touristique en harmonisation avec l'environnement, la flore et la faune. Nous reconnaissons la compétence de ces ressources et nous aimerions que le milieu touristique bénéficie de cette expertise;
- Que des moyens pratiques soient mis en application pour solutionner les différentes problématiques. À titre d'exemple, la solution suggérée pour les kayakistes lors de la présence d'un méthanier;
- Que les démarches en cours nous permettent de rendre le site ornithologique comme un attrait majeur et incitatif à visiter notre belle région.

Conclusion

En regard avec notre position définie lors d'un communiqué de presse en 2004 nous réitérons l'importance et l'intérêt de s'assurer que la réalisation du projet se fasse en conformité avec les études environnementales nécessaires. En effet, il est important de respecter l'environnement et de voir à la protection des milieux naturels récréo-touristiques.

En tout temps, nous lançons l'invitation aux prometteurs à collaborer de manière à optimiser le développement du secteur et de la région de Rivière-du-Loup.